

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	136_LOURMEL_75015	Numéro	75115_096_01
Adresse du site	136, rue de Lourmel	Hauteur	R+5 (21,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/04/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 27/11/2020
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 150° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre de toit à 3 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 3V/m ; 150° < 5V/m ; 250° < 3V/m 5G : 0° < 2V/m ; 150° < 4V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25,90 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 0°, 150° et 250° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

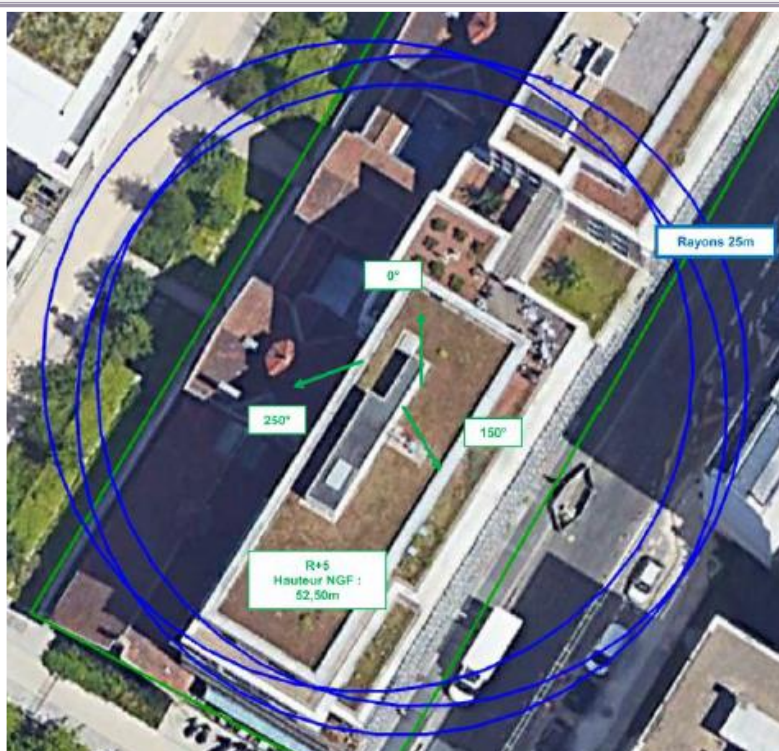
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École Polyvalente Convention (Maternelle & Primaire)	78 rue de la Convention 75015 Paris	R+2	NON	78 M	1,2 V/m soit 1,97 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	16.5 m

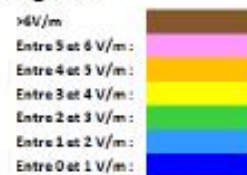
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

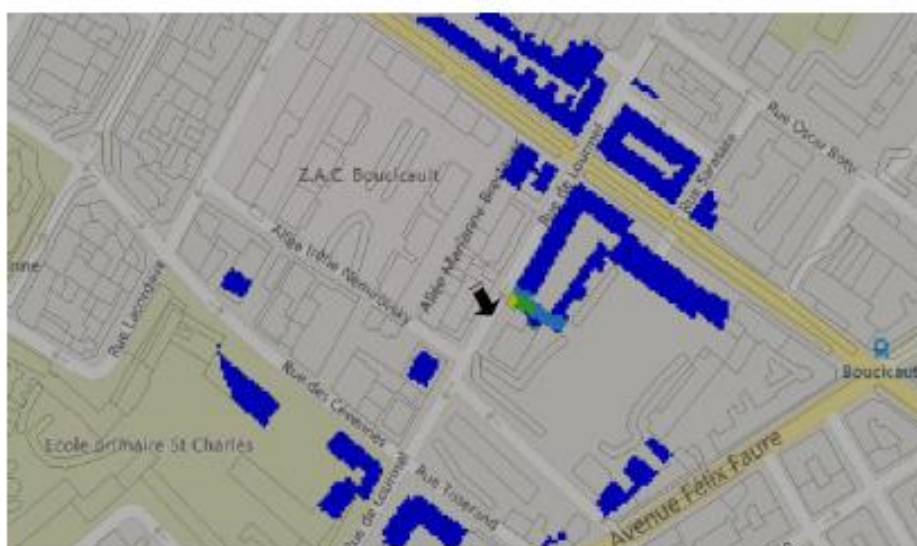
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Légende



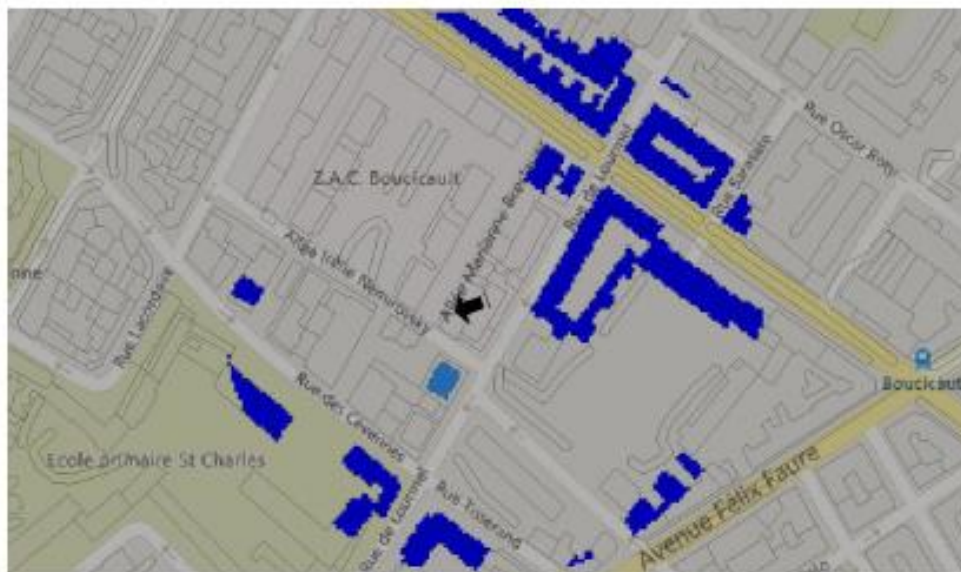
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	22.5 m

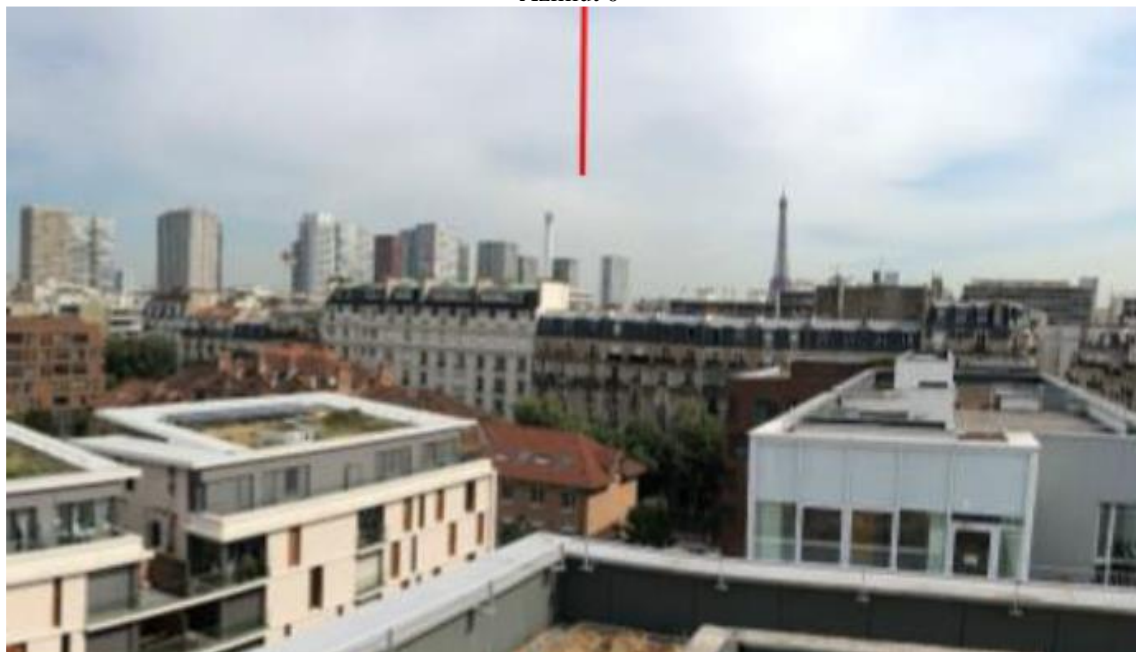
Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 150°



Azimut 250°

